



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DU 1er octobre 2022 LE BOURG**

Elus : M. le MAIRE, Marie Hélène LE BOURVELLEC, Adjointe aux actions sociales, – Annaïg GUIDOLLET, adjointe à l'environnement et à l'économie, David ROSSIGNOL - Adjoint aux travaux et à l'assainissement, Jérôme LE BIGAUT - Adjoint aux sports et aux finances, Eric BADOCC, conseiller délégué aux mobilités douces et à l'insertion, Denise LE MOIGNE – Conseillère municipale , Morgane COZ – Conseillère municipale,

Référents de quartier élus : Morgane LE COZ – Laëtitia DUPUIS (absente excusée)

Coordinatrice des réunions de quartier : Denise LE MOIGNE

Référents de quartier non élus : Christian MONNIER

Personnel communal : Lionel RUNAVOT - Responsable du Pôle Technique

M. le MAIRE rappelle aux personnes présentes l'esprit de ces réunions publiques et le dispositif. Chacun est invité à poser des questions sur son vécu, l'actualité, l'engagement de l'équipe municipale mais ne doit pas évoquer de problèmes de voisinage. L'équipe municipale s'engage d'une année sur l'autre à répondre aux questions posées lors de la réunion publique précédente.

Les comptes rendus de quartier sont sur le site internet de la Commune et une fiche de demande d'intervention des services techniques est à disposition des citoyens à l'accueil de la mairie et sur le site internet :

[http://www.clohars-carnoet.fr/wordpress/wp-content/uploads/2014/10/formulaire\\_demande\\_intervention\\_st\\_clohars\\_carnoet.pdf](http://www.clohars-carnoet.fr/wordpress/wp-content/uploads/2014/10/formulaire_demande_intervention_st_clohars_carnoet.pdf)

Le dispositif a évolué avec le nouveau mandat. Les réunions de quartier sont désormais suivies par des référents. Les référents de quartier sont remerciés pour leur investissement.

Certaines demandes peuvent prendre du temps avant d'être mises en œuvre : il peut s'écouler entre 6 mois et un an, du fait des délais administratifs et budgétaires, entre autres. D'autres demandes, pour diverses raisons, ne peuvent être validées. Les motifs sont alors exposés.

Il est décidé la création d'un comité de suivi composé de 4 citoyens pour deux ans renouvelables et deux élus pour le mandat. Sept citoyens se sont inscrits ; il est donc procédé à un tirage au sort. Les citoyens désignés par ce tirage sont Christian MONNIER, Jocelyne BOURSIER, Dominique GUYOMAR et Anne-Marie KERVRAN.

Les référents de quartier se sont réunis 2 fois pour examiner les questions posées en 2021. La signalétique des toilettes publique a été réalisée.



## Questions 2021

QUESTIONS	REPONSES
Route de Doëlan : pourquoi des chicanes et pas des plateaux ?	<p>Il s'agit d'une route départementale. Il n'est pas possible de le faire si on veut garder un partenariat avec le conseil départemental qui refuse dorénavant les ralentisseurs. De plus les plateaux apportent de nombreuses contraintes pour les agriculteurs, les pompiers et il n'est plus possible d'en ajouter.</p> <p><b>Le chaussidou créé répond au questionnement des riverains</b></p>
Quartier de Kerambellec : ce quartier est moche et pas fini. Des gravillons ont été mis en place ce qui empêche maintenant de faire du Roller	<p>Un contentieux est toujours en cours entre l'OPAC et la société PIGEON. Un compromis serait en cours. Les réfections ont été faites pour éviter une dégradation durable de la voirie. Une réunion sera provoquée prochainement par les élus de la commune avec l'OPAC</p> <p><b>Ce quartier n'est toujours rentré dans le domaine public. Les demandes ne peuvent pas être prises en charge par la commune</b></p>
La sécurité de la ZAC des Hauts du Sénéchal : près du lotissement des petites landes des enfants jouent et l'espace n'est pas sécurisé d'autant que le bassin est plein d'eau.	<p>Cette observation sera relayée au maître d'œuvre mais il sera difficile de clôturer tout le pourtour du chantier. Le bassin est plein d'eau ce qui n'est pas normal ; un point sera fait sur le sujet.</p> <p><b>C'est en cours de modification avec les MOE des lotissements</b></p>
Route de Lorient : Les trottoirs sont plein de bosses et il est dangereux de circuler.	<p>Une étude est en cours. Il s'agit d'une préoccupation connue de la municipalité. De même que des abaissements de trottoirs seront réalisés au niveau des passages pour piétons pour permettre la circulation des personnes à mobilité réduite.</p> <p><b>Depuis qqs mois, les trottoirs ont été modifiés pour permettre l'accessibilité plus aisée des PMR ou poussettes avec abaissement de trottoirs au passage des rues + sortie du nouveau lotissement également</b></p>
L'entrée de la rue de Lanmeur : les cyprès gênent au croisement des véhicules	<p>Jusqu'à présent ces arbres étaient entretenus par le propriétaire privé.</p> <p><b>Les cyprès ont été taillés mais peut être insuffisamment.</b></p> <p>Il s'agit d'arbres sur le domaine privé. La ville envoie une lettre au propriétaire pour qu'il le fasse. Après plusieurs MED, la ville procède à l'élagage et refaçon au propriétaire</p>



	mais c'est long et complexe.
Il existe des problèmes de visibilité à de nombreuses intersections (Keranna, route de Moëlan à la sortie de Lozachmeur).	Si des situations de ce type sont avérées, elles seront traitées.  <b>Depuis la création du plan de circulation, l problème est beaucoup moins préoccupant avec une limitation de vitesse à 30 k/h et une signalétique au sol</b>
Un nouveau lotissement de 33 habitations est prévu route de Quimperlé. Une seule sortie sur la route de Lorient ?	Il y aura une sortie route de Lorient et route de Quimperlé.  <b>Il y a aura une sortie route de Quimperlé et une route de Lorient</b>
De nombreuses maisons sont présentes sur la route de Quimperlé hors agglomération. N'est-il pas possible de déplacer le panneau d'entrée d'agglomération ?	Le sujet sera regardé mais il faut savoir que cela impacte les finances de la commune car la voirie devient à sa charge.  <b>Cette décision viendrait à augmenter le linéaire de voirie communale. Pas de modification</b>
Rue de Lannevain : quand seront faits les travaux sur la partie entre le rond-point de la ZAC et la médiathèque ?	Elle fait partie des projets de la mandature. Il existe des problèmes de rétention d'eau et ils seront regardés.  <b>Cela sera fait plus tard : priorité à la rue de Quillien</b>
La commune a créé ces dernières années des stationnements à gauche qui ne permettent pas de sortir facilement du véhicule pour le conducteur	Effectivement cela existe sur des routes à sens unique (St Jacques, près du restaurant scolaire) mais les places sont assez larges pour permettre au conducteur de sortir de son véhicule tout en restant garé dans l'emprise de la place de stationnement.
L'entretien des chemins sur Penhars n'a pas été réalisé par la commune mais par des particuliers et des fossés sur Le Galléac'h sont à revoir.	Les élus et le Pôle technique viendront sur place. Eric BADOUC rappelle qu'il propose une permanence en Mairie le samedi matin pour les questions liées aux chemins.  Tout n'est pas réglé
Les fossés de Keranna débordent sur la route départementale en direction du rendez-vous des chasseurs	Le Conseil Départemental sera sollicité pour faire le nécessaire.
N'est-il pas possible d'interdire la circulation sur la rue de Lannevain les jours de marché ?	Le Maire indique qu'il est dommage que la place n'ait pas été réalisée vers les commerces. Cette demande a déjà été faite. Cependant elle impacte les autres commerçants. Il faut y réfléchir ; peut-être qu'un essai serait possible.
La rénovation de la cantine scolaire est-elle envisagée ?	Les services n'ont pas signalé cette nécessité. Le changement du lave-vaisselle est programmé pour 30 000 € et le travail sur l'acoustique a permis la réalisation de travaux.  <b>La cantine a été modifiée avec un nouvel espace plonge et un nouveau lave vaisselle qui donne entière satisfaction avec réduction des fluides</b>
Le point de collecte près du transformateur route du Quinquis est à refaire.	Ce sera le cas après la réfection du parking.



---

Une réunion avec les riverains de l'OPAC a eu lieu en SDF. Plusieurs réunions sur place ont eu lieu avec David ROSSIGNOL. Aujourd'hui, il n'y a rien d'avancé concernant la voirie. Il y a eu des travaux et des entretiens réalisés. La vitesse a été un peu réduite. Il reste l'élagage des arbres à faire. Les arbres doivent être concernés.

Les travaux réalisés :

- 1- Le maire présente les travaux dans le quartier des Hauts du Sénéchal, dans la partie centrale.
- 2- David ROSSIGNOL présente la piste cyclable dans le quartier sud de la ZAC ; 20 à 22 arbres vont être plantés bientôt
- 3- David ROSSIGNOL présente le dossier de travaux de la rue de Quillien ; tous les réseaux ont été enfouis et le délai pour pouvoir démarrer les travaux est échu. Le marché va être attribué mardi en commission urba travaux. Les réponses des entreprises sont conformes aux estimations. L'entreprise choisie va se voir notifié le marché dans la fouée et les travaux vont commencer en novembre. De novembre à mars, ce sera un gros chantier avec alternat.
- 4- Priorités à droite : il n'y a pas eu d'accrochages, malgré quelques confusions. La vitesse a été ralentie. 80% des automobilistes roulent à moins de 50km/h. ce n'est pas encore tout à fait fini : il reste des marquages au sol à faire. Le syndicat de voirie va revenir et effacer 2 stops qui restent au clos de ker ? et à Kerambellec. Les zones 20 vont être finalisées bientôt.
- 5- Jérôme LE BIGAUT présente le terrain synthétique de 700m<sup>2</sup> au bourg ; mis à disposition de l'US Clohars, des écoles, au service des sports et en accès libre pour les jeunes le reste du temps. 130 000€ d'investissement subventionné à hauteur de 40 000€ par la ligue. Les vestiaires sous la tribune ont également été entièrement refait pour plus de 40 000€. La haie entre les terrains 1 et 2 a été arrachée. Il y a un projet de changer les panneaux de score pour installer un panneau solaire. La pose de panneaux photovoltaïques est en cours pour le stade et l'école. La tribune est actuellement entièrement découverte. L'objectif est d'avoir une autoconsommation collective pour diminuer les couts. Ce chantier a pris du retard. Stade : fin d'année. En parallèle, chantier de PV sur la mairie qui aurait du être terminée en fin d'année mais le couvreur a eu un accident... ce qui retarde le chantier. L'année 2022 était très axée sur la transition. Les travaux avancent, notamment sur l'isolation des bâtiments et le passage au leds. Les travaux représentent 1 000 000€ sur 2 ans.
- 6- Eric BADOUC présente le dossier de piste cyclable avec Moëlan. Nous avons facilité l'installation du silo à vélos à Keranna qui permet à 8 personnes sans insertion de se former à ces métiers. Il faudra déménager un jour et cela sur un terrain communal.

Les nouveaux projets pour 2023.

- 1- Le quartier des hauts du Sénéchal : secteur suc, tous les lots libres ont été vendus et les lots collectifs également, confiés à Aiguillon. Le secteur nord est plus mixte en architecture. Le maire présente les projets portés par les acteurs privés.
- 2- Reprendre rue de Quillien
- 3- Végétalisation des cours d'école ; projet menée avec les enseignants et les enfants. Plantation d'arbres et implantation de jeux pour créer des espaces plus qualitatifs
- 4- Végétalisation du parking de la maison des associations et noue paysagère ( 7 ou 8 arbres)
- 5- Projets cyclables : le département et QC se sont mis d'accord pour la liaison Clohars Moëlan soit prioritaire. L'étude de faisabilité a commencé la semaine dernière ; cela a permis aux collectivités de solliciter l'ADEME qui a apprécié ce projet porté par 2 communes pour permettre aux collégiens de se rendre à vélos au collège. Etude : fin décembre et travaux devraient démarrer en 2023, si la partie départementale est prise en charge à 100% par le département. Liaison cyclable jusqu'à Lanmeur. Un comité de citoyens intéressé par le vélo se réunit régulièrement ; prochain projet : école / rue St Jacques – également liaison Pont du rive gauche. D'ici 2023, amélioration du service de passeur sur la Laïta entre la commune et Guidel ; plus de rotations prévues.



## Questions 2022

QUESTIONS	REPOSES
<p>M Plessis : toutes les pers n'ont pas été prévenues du projet de piste cyclable entre Moëlan et Clohars Combien de collégiens se rendent à Moëlan de Clohars ? avant de lancer ce projet ?</p>	<p>Eric BADOUC : il y a environ 140 cloharsiens qui fréquentent le collège et l'été, beaucoup de moëlanais qui fréquentent les plages. Permettre aux enfants d'aller en vélo nécessitera un accompagnement des plus jeunes. Le collège va faire une étude sur les déplacements des collégiens qui confortera le projet Toutes les personnes qui possèdent une parcelle au nord de la départementale ont normalement été informées.</p> <p>Il est encore trop tôt pour présenter les aménagements dont une partie relève de Moëlan.</p> <p>Ce n'est jamais simple d'écrire aux riverains lorsqu'il y a de nombreux ayants droits dont certains vivent à l'étranger...</p> <p>Les aménagements seront gérés par le département puisque c'est une départementale. Celui-ci a une solution mais qui ne peut être dévoilée avant l'étude de faisabilité. Effectivement, Kersalut est un point sur lequel il y a un aménagement à prévoir, mais il n'y aura pas de rond-point.</p> <p>les pistes cyclables sont généralement facultatives.</p>
<p>M Le Maout : Penhars ; concernant l'entretien de Penhars Les points d'incendie partie nord sont très faibles ; la question se pose par rapport aux sécheresses de plus en plus fréquentes</p>	<p>David ROSSIGNOL : les travaux n'ont pas été faits. L'information a été donnée au pôle technique. C'est au planning dans les 3 prochaines semaines. Il y a eu un oubli dans la planification. le nombre de sollicitations en demande de travaux est élevé.</p> <p>S'agissant de la fibre qui devait être déployée sur le secteur nord de la commune pour la fin de l'année : les arbres retardent les travaux. Un élagage obligatoire va être fait, puis les réseaux sont tirés. Il y a ensuite un gel de 3 mois pour que l'ensemble des opérateurs préparent leur commercialisation.</p> <p>Dans le secteur nord, il y a des linéaires différents du centre bourg. Julien LE GUENNEC a été interrogé : il n'y a pas de difficultés à assurer le service incendie sans les points. Le camion citerne sert à cela. Une des raisons qui fait qu'on n'autorise pas l'urbanisation diffuse, c'est précisément les réseaux dont les points incendie. Il n'y a pas d'investissements supplémentaires dans ce domaine.</p>
<p>M Vergnot : déambulation citoyenne prévue dans 15 jours ; itinéraire sable chaux super à pied mais il reste 15 m entre la piste cyclable et la partie</p>	<p>En réunion de ZAC vendredi, on a relevé ce point entre le village et l'arrêt de la piste. Cela va être fait mais pas tout de suite. Elle sera faite dans la continuité de ce qui sort du village de Quillien. C'est roulant cependant.</p>



<p>goudronnée de la rue de Quillien qui est toujours dans son état d'origine... Intersection rue de Quillien / piste cyclable à hauteur du 48, seule voie où il n'y a pas la signalétique priorité à droite... les vélos qui sortent ne sont donc pas prioritaires...</p> <p>Dernier aspect : suite à l'enfouissement des réseaux, suppression d'un poteau EDF et du poteau de signalétique village de Quillien du rond point de Langlazic vers le bourg.</p>	<p>Problématique : des gens arrivent dans le village de quillien trop vite ; une barrière va être installé pour ralentir la circulation des vélos Dans le cadre de l'mangement de la rue de Quillien, danger quand on vient du bourg de prendre en face de chez cornou ect car les voitures qui viennent de Doëlan passent tout droit. On va valider le passage pour sortir du bourg par le nouveau rondpoint avec un passage en pépites pour monter aux voitures qu'il y a un point où elles vont rencontrer des cyclistes. Quan don viendra du Pouldu, on passera le rond-point puis l'entreprise Cornou et entrée par la piste cyclable dans le quartier du sénéchal.</p> <p>David ROSSIGNOL ira sur place</p>
<p>M LLaser Petite réaction par rapport à la rue de Penn allée il y a 3 chicanes: insuffisant pour les vélos Marie Hélène LE BOURVELLEC : Le marquages au sol sont effacés et les sens de priorité sont à l'envers. Il y a tout de même des choses à revoir.</p> <p>Il utilise la piste cyclable comme cycliste et promeneur de chien et trop de gens laissent les déjections de leurs chiens sans es ramasser.</p> <p>Photo d'un breack rouge : 89 km(h hier soir...</p>	<p>Rue Penn Allée: historiquement les chicanes étaient plus hautes mais dans la ZA, il y a la CUMA qui accueillent de gros engins qui passent par cette route. De fait, il a fallu baisser la hauteur des chicanes. De chaque côté des chicanes, de gros poteaux en bois étaient implantés. Ils ont été tronçonnés. Cette situation ne fait appel qu'à la citoyenneté. A u début, cela ne fonctionnait pas très bien et aujourd'hui, de nombreux véhicules ralentissent avec les panneaux.</p> <p>Pour Pen allé, idée de marquer la voie centrale avec de la couleur ; pas possible de planter, il y a trop de réseaux. Rue de Quillien, il y aura 2 radars définitivement. Chaque année, de nouveaux radars sont installés.</p> <p>S'agissant des chiens, là encore il s'agit de citoyenneté. Le maire n'a pas la réponse. L'entretien des pistes cyclables reste compliqué avec la chute des feuilles, des marrons, des glands... David ROSSIGNOL n'est pas fan des distributeurs de sacs à crotte. Tout le monde a l'expérience de comportements inciviques ; la ville crée les conditions pour que les gens respectent mais si ces derniers ne respectent pas, il n'y a pas de solution.</p>
<p>M Peuch : futurs jardins partagés à Kerambellec ? quelle avancée ?</p>	<p>Denise LE MOIGNE : ce terrain nécessite des aménagements et il faut le conforter en terre végétale. C'est dans les préoccupations. David ROSSIGNOL pense qu'il vaut d'abord avoir une idée du nombre de personnes intéressées avant de faire les travaux. Il faut aussi régler le problème de l'eau pour arroser Le maire propose une réunion avec les habitants de Kerambellec à ce sujet.</p> <p>Jardins partagés route de Lorient : problème de l'eau est</p>



	<p>réal ; les services techniques acheminent l'eau ; bilan carbone négatif. Les propriétaires ne veulent pas se constituer en asso pour ouvrir un compteur.</p>
<p>Mme Kervran : le matin les lumières ne sont pas allumées et il y a bcp d'enfants à pied à prendre le bus... il faut réduire le temps d'éclairage mais le matin , très souvent, place Nava pas allumé et zone de Kerambellec.</p>	<p>Le maire est surpris car il n'a pas connaissance de fait. Les abords des écoles et les endroits potentiellement dangereux seront en vigilance pour assurer la sécurité des personnes. David ROSSIGNOL appellera M Favennec sur ce point. Mais surpris concernant la place Nava... il vérifiera les horaires d'allumage des lampadaires. En revanche, il est probable que le soir l'éclairage soit éteint plus tôt</p>
<p>M Bedouia : y a-t-il une échéance prévisible pour la réalisation de la voirie dans le quartier nord de la ZAC ? M Jousset avait annoncé printemps 2023</p>	<p>Certainement en 2024 mais les endroits les plus dégradés seront repris d'ici là. Le bâtiment Espacil prend du retard et on n e souhaite pas que la voirie soit détériorée.</p>
<p>Mme Duclos : route de Lorient pas d'abris bus pour les enfants à Kerjégou</p>	<p>Quand il y a des demandes, celles-ci sont transmises à QC qui examine la faisabilité. A la connaissance du maire, pas saisi de cette demande. Le maire demande à Mme Duclos d'écrire pour obtenir un arrêt.</p>
<p>Mme Stritt est ce qu'il serait possible de déclarer la réunion à 18H ? Trottoirs centre bourg : les trottoirs seront-ils élargis dans le cadre des travaux rue de Lannevain ?</p>	<p>Sur l'horaire, plusieurs ont été testés. En commençant à 18h cela amène la fin de réunion à 20h et les gens hésitent. La fréquentation des réunions de quartier est bonne. Au bourg, il n'y a jamais eu plus de 50 personnes.  La rue de Lannevain ne fait pas partie des éléments de réflexion actuels. Les urgences ont été faites ; extension de trottoirs lorsqu'il y a des marches. Cette rue a été faite il y a longtemps à une époque du tout voiture. Lorsqu'elle sera refaite, il faudra consulter tous les riverains, sur la largeur de voirie pour que les piétons soient en sécurité. Toutes ces contraintes sont en tête mais le chantier qui démarre est celui de la rue de Quillien. Les élus ont pris l'engagement de faire la rue Lannevain en fin de mandat.</p>
<p>Mme Gouic Kerambellec : y a-t-il des possibilités d'amélioration en terme de passages piétons et si les habitants peuvent faire pression pour que le dossier avance... sortie du lotissement près de la crèche : il n'y a rien</p>	<p>Le maire rappelle le projet de Kerambellec. Ce dernier a été fait sur le mandat du prédécesseur. Il a été revu au dernier moment et les élus ont été attentifs au cheminements piétons qui traversent les différentes allées. Le maire se sent impuissant à faire avancer ce dossier. Le soubassement des voiries a été fait par une entreprise et la voirie par une autre. Cela a été mal fait ; la voirie d'effondre par endroit ; l'affaire est en justice et elle n'avance pas. David ROSSIGNOL passera voir.</p>
<p>Mme Trésard : l'éclairage public est allumé jusqu'à 1h30 tous les jours dans le bourg, c'est du gaspillage</p>	<p>Le maire croit savoir pourquoi : il s'agit d'horloges qui sont réglées. Nous déclenchons l'arrêt et il y a 175 horloges qui doivent être modifiées après l'été. Normalement, les éclairages sont réglés à 22h30. Pour les cafés et la SDF on avait accédé à la demande d'éteindre à 1h30. Cela fait partie des choses qu'il faut que nous intervenions.</p>
<p>Mme Hervé, rue de Cornouaille qui est</p>	<p>Le marquage a été sous-traité auprès du Syndicat interco.</p>



<p>une impasse ; il n’y a pas de marquage de priorité de droite. D’autre part lorsque l’on sort, il n’y a pas de visibilité de St Jacques à droite... peut-on installer un miroir ? le ralentisseur modifié est il conforme rue de St Jacques ?</p>	<p>La rue de Cornouaille sera traitée. David ROSSIGNOL comprend le défaut de visibilité : en théorie c’est une zone 20. On ne met plus de miroirs sur la commune ; on entretient ceux qui existent mais on en installe plus. Le maire autorise les particuliers à installer des miroirs mais la ville ne le fait pas.</p> <p>S’agissant du dos d’âne : on aurait préféré éviter de le faire. C’est un axe principal sans trottoirs qui justifie la zone 20. L’entreprise s’est trompée en le faisant. Elle l’a refait à ses frais. Il est raide mais au moins il sert. C’est un élément sécurisant.</p> <p>Il n’y a pas de conformité sur les plateaux avec une réglementation nationale.</p> <p>Ce plateau est très important, notamment avec le raccordement futur zone nord et zone sud du quartier des Sénéchal</p>
<p>Mme Apparici s’occupe de collecte de déchets sur les plages. Parfois on arrive au bout de tout ce qu’on peut faire pour la collecte des déchets ; il ne fait pas dissuader les gens de collecter. Il y a des déchets qu’on ne voit pas. Cela ne fait de mal à personne de façon collective de ramasser les déchets. Les petits marquages au sol, ce sont des initiatives à poursuivre « ici commence la mer »</p>	<p>Actions sur la diminution des déchets : il y a des actions dans le cadre de pavillon bleu. On a réfléchi à installer des clous à la place de l’inscription mais au bout d’un moment ils ne se voient plus. On essaye d’associer les jeunes, les assos et nous avons plusieurs actions lancées. Le conseil de sages réfléchit également à ces thématiques de réduction des déchets</p>
<p>Mme Duclos les aménagements ne sont pas finis : quand cela est-il prévu ?</p>	<p>David ROSSIGNOL ne sait pas. Il recontactera Mme Duclos à ce sujet ; l’objectif est de relier Lanmeur aux écoles qui continuerait avec l’accord de Carrefour avec leur accord pour éviter que les enfants aillent en vélo jusqu’à la charcuterie et le rond-point</p>
<p>M le Maout : sur quels investissements les élus vont-ils rogner vu la période qui s’annonce à nous ?</p>	<p>Cette question ne relève pas d’une réunion de quartier.</p>
	<p>Il y a des travaux qui ont débuté sur le pont de St Maurice : un alternat va être installé la semaine prochaine. Un radar de chantier va être installé sur ce tronçon qui flashera dans les 2 sens.</p>